

Regroupement de comptes Parent

1- Comment faire un regroupement ?

Dans un premier temps, vous devez avoir créé et activé votre compte « Principal »

Ensuite vous devez vous munir des courriers de notification des comptes restants s'ils n'ont pas encore été créés ainsi que des identifiants et mot de passe des comptes déjà créés/activés.

Le **regroupement** de compte ne concerne que les **comptes responsables** et dans le but de rattacher tous les enfants à un même responsable légal.

Puis depuis la page d'authentification : famille.ac-montpellier.fr

The image shows a screenshot of the 'Scolarité Services' login page. On the left, the text reads: 'Scolarité SERVICES', 'Bienvenu(e) sur Scolarité Services qui vous propose différents services en ligne concernant la scolarité de vos enfants.' On the right, there is a login form with two input fields: 'votre identifiant' and 'votre mot de passe'. Below the password field is a purple button labeled 'VALIDER'. At the bottom right, there are two links: 'identifiant oublié ?' and 'mot de passe oublié ?', each with a right-pointing arrow icon. A callout box with a purple border and arrow points to the 'votre identifiant' field, containing the text: 'Saisir les informations du compte que vous souhaitez garder. Ce sera votre compte « Principal »'.

SCOLARITÉ SERVICES DYLAN

ACCUEIL

Aucun service en ligne pour cet élève.

MON COMPTE (highlighted in red)

LIENS UTILES

ENT

COLLEGE

CONTACT

SE DÉCONNECTER

Un seul enfant est pour l'instant rattaché à votre compte « principal »

Pour effectuer le regroupement, vous devez cliquer sur le bouton « mon compte »

VOTRE COMPTE

COMPTE DE

PROFIL

ENFANTS (1)

RETOUR

SE DÉCONNECTER

ENFANTS

Enfants rattachés au compte

Dylan
Responsable : Cr

Liste des enfants rattachés au compte

Cliquez sur le Bouton « Enfants » pour accéder au regroupement

REGROUPER DES COMPTES (2)

Vous devez cliquer sur le bouton de Regroupement des comptes

Il vous suffit alors :

- Soit de saisir les informations présentes sur les autres courriers de notification
- Soit de saisir les informations d'un autre compte responsable déjà activé



En ce qui concerne votre compte d'accès aux services en ligne :

Vous trouverez ci-dessous, l'identifiant et le mot de passe de votre compte internet pour accéder aux services proposés par le Collège [redacted] pour Florian [redacted] :

Identifiant : cr

Mot de passe * : 2BUYJ9C8

* Mot de passe provisoire, à modifier lors de la première connexion.

Vous devez par la suite avoir l'écran suivant :

Suivi de la confirmation de regroupement :



Une fois l'opération de regroupement de comptes terminée, votre écran de gestion de votre compte doit afficher la liste des enfants rattachés à votre compte principal.



2- Comment casser un regroupement de comptes ?

Seul l'établissement peut casser un regroupement de comptes en générant un nouveau compte Téléservices pour le responsable concerné. Vous devez donc faire la demande à l'établissement où sont scolarisés vos enfants.